

Mercredi, 28 février 2024

## **COMPTE-RENDU DU WEBINAIRE**

### **THÈME DU WEBINAIRE : LE RÔLE DES ONG DANS LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES, À TRAVERS LA PROTECTION DES LANGUES MATERNELLES.**

Ce document tient lieu de compte-rendu du webinaire qui s'est tenu le mardi 27 février 2024 entre 14h00 – 16h30.

Étaient présents comme intervenants par ordre d'intervention :

- Mme Chiugo AGHAJI (Session 1)
- Mme Hanaa TRIFISS (Session 2)
- Mr Dylan SEKE (Session 3)
- Dr Guy-Clebert MUTONI (Session 3)
- Mme Denise SCHWEGLER (Session 3)
- Mr Armel YOBO (Session 4)
- Mr Ernest OYONO (Modérateur)

Sont également intervenus :

- Des participants inscrits au webinaire (35 participants).
- Des collaborateurs d'INMISUISSE (8 personnes).

### **I. Objectifs du webinaire**

Le webinaire objet de ce présent compte-rendu avait pour principaux objectifs de :

- Comprendre le rôle des ONG dans la promotion du développement durable et de l'égalité des genres.
- Identifier les défis et les opportunités du développement international.
- Apprendre-en plus sur les MGF et les moyens de les éradiquer.
- Comprendre l'importance de la protection des langues maternelles pour le développement durable et l'égalité des genres.

## II. Sujets abordés

Pendant le webinaire, les sujets suivants ont été abordés

-Au début du webinaire, les intervenants ont été présentés par le modérateur.

- **Mme Chiugo AGHAJI** a animé la Session 1, qui a duré entre 15 et 20 minutes et a porté sur le rôle des ONG dans la promotion du développement durable et de l'égalité des genres.

-Ses domaines d'expertise comprennent l'éducation de qualité (sensibilisation et renforcement des capacités), l'égalité entre les sexes (collecte et publication de données ventilées par sexe, codification des systèmes de prise de décision et prise en compte de la perspective de genre), l'énergie propre et abordable (formations sur l'installation de panneaux solaires et cuisson propre), les villes et communautés durables (amélioration de la planification et de la gestion urbaines), la lutte contre les changements climatiques (programme "Adopt-a-school" dans 20 localités chaque année et formations pour les membres des gouvernements locaux), la paix, la justice et les institutions efficaces (réduction des conflits liés au climat) et enfin le partenariat pour la réalisation des objectifs (création de synergies avec des ONG pour accroître l'impact).

-Elle a ensuite mis en avant l'importance du rôle des ONG pour le bon fonctionnement d'une nation ou d'un pays, car elles font partie de la société civile et interviennent dans les secteurs où l'action de l'Etat est limitée.

-Mme Chiugo AGHAJI a mis en évidence la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur extractif, en particulier en Afrique, qu'elle a attribuées aux réalités culturelles et aux lois nationales inadaptées, mal mises en œuvre ou mal respectées.

-Pendant l'axiome "Genre et Climat dans le contexte de la transition énergétique", elle a mis en évidence que l'augmentation de l'activité minière due aux "métaux de transition" peut avoir des conséquences majeures sur les communautés, en particulier les femmes et les peuples autochtones. Elle a également mentionné que les opérations à grande échelle peuvent déplacer les communautés locales et avoir des impacts négatifs sur les groupes ayant des droits informels sur les terres et les ressources.

-Elle a mentionné les objectifs suivants : adopter des politiques et réglementations sensibles au genre, promouvoir le leadership féminin et la parité dans la prise de décision, sécuriser les droits fonciers et sur les ressources, garantir la présence de services sociaux et de santé, investir dans des programmes de renforcement des capacités féminines, faciliter l'accès des femmes au financement et aux marchés, et lutter contre la violence et la discrimination de genre dans le secteur extractif.

-L'intervenante a abordé les défis et les solutions pour les ONG. Les défis comprennent les contraintes financières et de capacité, la collecte et la classification des données, les partenariats et la collaboration, le manque de capacités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, et les obstacles culturels à la mise en œuvre des ODD. Les solutions proposées sont le renforcement des capacités, la création de synergies et de partenariats, la sensibilisation et le plaidoyer, la pression pour des changements dans les cadres juridiques, et le suivi, l'évaluation et l'apprentissage.

- **Mme Hanaa TRIFISS** a abordé la **session 2** en mettant l'accent sur les opportunités du développement international, le rôle des ONG dans la gestion des défis et des opportunités de ce domaine, ainsi que sur des exemples de projets d'ONG dans le développement international.

-Selon elle, la société civile et les ONG sont des acteurs essentiels du développement. Elles favorisent la participation citoyenne, défendent les droits humains et contribuent à un développement durable et inclusif.

-Leurs projets ont des répercussions positives et tangibles sur les communautés locales et internationales, en améliorant les conditions de vie et en contribuant à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

- Lors de la session 3, Mr Dylan SEKE a couvert les définitions et les classifications de la VBG/EAS/HS, le cadre réglementaire de protection des droits des femmes, les enjeux et défis de genre en Afrique, ainsi que les perspectives d'égalité des genres en Afrique.

-Les Violences Basées sur le Genre (VBG) : Définition et types

Les VBG, qu'est-ce que c'est ?

Tout acte préjudiciable basé sur les différences de genre, affectant majoritairement les femmes. Ça Cause des préjudices physiques, sexuels et psychologiques. Peuvent se produire dans la sphère publique ou privée.

-Différences entre Genre et Sexe :

Genre : rôles et attributs attribués aux femmes et aux hommes par la société.

Sexe : caractéristiques physiques et physiologiques (capacité à enfanter, etc.).

-Conséquences : Graves impacts physiques, psychologiques et sociaux sur les victimes.

-Classification des VBG (GBVIMS) : le Viol, l'agression sexuelle, la violence psychologique, la violence physique, le mariage forcé/précoce, le déni de ressources, de services ou d'opportunités.

-Important : Lutter contre les VBG nécessite une sensibilisation et des actions concrètes.

-Pour ce qui est du cadre normatif, de protection des droits des femmes, Les instruments juridiques pour l'égalité des sexes

L'égalité des sexes est un droit fondamental protégé par de nombreux instruments juridiques.  
Exemples clés :

- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

Article 1 : Égalité en dignité et en droits.

Article 2 : Interdiction de la discrimination basée sur le sexe.

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) :

Premier traité international consacré aux droits des femmes.

Engage les États à éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans tous les domaines de la vie.

- Objectif de développement durable (ODD) n° 5 :

Visé à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Ces instruments constituent un cadre important pour la promotion de l'égalité des sexes.

-Les principaux freins à l'égalité des genres en Afrique sont les violences de genre, les stéréotypes de genre persistants, les inégalités économiques et l'accès limité des femmes aux ressources et aux postes de décision.

-L'Union Africaine s'emploie à éliminer la discrimination à l'égard des femmes en Afrique. Des organisations travaillent à l'autonomisation des femmes et à la réduction des violences basées sur le genre. La Banque mondiale intègre la dimension de genre dans ses projets en Afrique, tandis que la Banque Africaine de Développement évalue l'égalité des genres et en tient compte dans ses interventions. Bien que des progrès aient été accomplis, des défis persistent.

- Le **Dr Guy-Clebert MUTONI** a discuté de l'aspect médical de l'excision, une pratique nocive ayant des répercussions physiques et psychologiques profondes sur les filles et les femmes. Les mutilations génitales féminines entraînent des douleurs, des hémorragies, des infections, des complications lors de l'accouchement, des fistules, des troubles sexuels, un risque accru de transmission du VIH/sida, un traumatisme psychologique, de la dépression, de l'anxiété, du stress post-traumatique, une baisse de l'estime de soi, et des difficultés relationnelles. L'excision est une violation des droits humains fondamentaux des filles et des femmes. En tant que professionnel, il a souligné l'importance de sensibiliser, fournir des soins et soutenir les initiatives visant à l'abandon de cette pratique, contribuant ainsi à l'éradication de l'excision et à la promotion de la santé et du bien-être des femmes et des filles.
  
- Toujours dans la **session 3, Mme Denise SCHWEGLER**, a souligné dans sa globalité, l'aspect social des mutilations génitales féminines (MGF).

-En Suisse, les personnes confrontées à l'excision peuvent également faire face à d'autres difficultés, telles qu'un statut de résidence incertain, une situation financière précaire et des violences, y compris de nature sexuelle, pendant la fuite. Le manque d'information ou la désinformation sont courants, et de nombreux professionnel·le·s de la santé, du social et de la migration ont besoin d'information sur la manière d'aborder le sujet et les aides disponibles.

-Selon les estimations, le nombre de filles et de femmes concernées ou menacées en Suisse est d'environ 22'000, en provenance de pays où le taux d'excision est élevé, tels que l'Erythrée, la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte. Cependant, il n'existe pas d'indications précises concernant la prévalence.

-La situation en Suisse est marquée par un manque d'information et de sensibilisation sur l'excision, ce qui peut entraver l'accès aux soins et au soutien pour les personnes concernées. Les professionnel·le·s de la santé, du social et de la migration ont un besoin élevé d'information sur la manière d'aborder le sujet et les aides disponibles.

-La situation juridique en Suisse est claire en ce qui concerne l'excision, qui est interdite et punie par le code pénal, quelle que soit la gravité de l'acte et que celui-ci ait été réalisé en Suisse ou à l'étranger. Les personnes concernées peuvent également invoquer l'excision comme motif de fuite lié au genre.

-Lutte contre l'excision en Suisse : Un engagement accru et un réseau dédié. Depuis 2015, la Suisse s'est engagée plus fermement dans la lutte contre l'excision. En 2016, le Réseau suisse contre l'excision a été fondé. Ce réseau, composé de Caritas Suisse, Santé sexuelle Suisse et d'autres organisations, vise à :

- Protéger les filles et les femmes menacées
- Assurer l'accès aux soins
- Sensibiliser le public
- Promouvoir la recherche

Le Réseau joue un rôle crucial dans la protection des droits des filles et des femmes en Suisse.

-Lutte contre l'excision en Suisse : Le Réseau vous aide. Le Réseau suisse contre l'excision protège les filles et les femmes. Il propose :

- Conseils et informations
- Soutien individualisé
- Prévention et sensibilisation
- Ressources en plusieurs langues

N'hésitez pas à contacter le Réseau :

Site web: <https://e-learning.excision.ch/>

Email : info@excision.ch

Téléphone : +41/41 419 23 55

➤ La **session 4** a été abordée par **Mr Armel YOBO**.

-Le Cameroun avec ses 280 langues dont aucune n'est reconnue comme langue officielle, voit sa diversité culturelle érodée à travers le recul progressif de l'emploi et de la maîtrise des langues nationales par les jeunes générations. L'emploi exclusif du français comme langue d'enseignement constitue une négation de la diversité culturelle qui fait peser un risque sur la transmission du patrimoine culturel aux générations futures. Cette situation et le développement sont antinomiques, d'autant plus que la disparition ou le recul des langues nationales équivaldrait à la disparition des peuples autochtones dont l'importance dans la lutte contre le changement climatique n'est plus à démontrer. L'emploi exclusif du Français ou de l'Anglais pose de nombreux problèmes.

- Disparition ou abandon progressif des langues nationales ;
- Exclusion des populations ne maîtrisant pas la langue dominante au processus de décision ;
- Difficultés d'accès à l'éducation de qualité.
- Perte des savoirs traditionnels ;
- Ethnocides
- Massification des populations
- Des politiques inclusives et cohérentes sont nécessaires pour exploiter le potentiel des langues et construire un avenir durable pour tous.

Solutions possibles :

- Reconnaissance juridique des peuples qui composent le Cameroun et de leurs langues ;
- Adoption des langues nationales comme langues d'enseignement en fonction des régions.
- Participation des communautés à la planification des politiques linguistiques.
- Modification institutionnelle et passage à un Etat plurinational.

En conclusion, la prise en compte de la diversité linguistique est essentielle pour un développement durable au Cameroun.

### **III. Décisions prises**

Après discussions entre les différentes personnes conviées, il a été décidé ce qui suit :

- Un compte rendu et le PowerPoint seront envoyés à tous les intervenants et participants du webinaire.
- D'autres webinaires seront organisés tout au long de l'année 2024.

### **IV. Actions à mener**

Pour répondre aux conclusions des sujets abordés et pour la mise en place des décisions évoquées ci-dessus, de nouvelles actions seront menées, à savoir :

- Sensibilisation sur l'importance de la nécessité des ONG pour un meilleur développement durable.
- Proposition d'un prochain webinaire ou un colloque dans les prochains mois.

### **V. Commentaires et interventions**

Le webinaire s'est globalement bien déroulé, à l'exception d'un petit désagrément technique qui a légèrement perturbé le déroulement de la réunion. En effet, pour bénéficier d'un temps de parole supplémentaire, il a été nécessaire d'arrêter la plateforme Google Meet avant d'avoir atteint la limite des 60 minutes, puis de la relancer. Cette contrainte a malheureusement fait durer le webinaire plus d'une heure et demie, ce qui a pu être un peu dérangerant pour certains participants.

Malgré ce petit désagrément, le webinaire a été globalement dynamique et interactif. Les participants ont été nombreux à poser des questions, ce qui a permis de rendre la réunion plus vivante et intéressante. Cette forte participation et ce niveau d'interaction démontrent l'intérêt des participants pour le sujet abordé et leur volonté de s'impliquer dans les débats et les discussions.

Dans l'ensemble, le webinaire a été un réel succès, et ce malgré les contraintes techniques qui ont pu être rencontrées. Les participants ont été nombreux à exprimer leur satisfaction et leur intérêt pour le sujet abordé, ce qui laisse présager de belles perspectives pour les futures réunions de ce type.